

Congé de cotisations syndicales



L'année 2023-2024 est marquée par : les négociations, les journées de grève, le manque de personnel, la violence

dans vos milieux, etc.

Nous sommes très conscients que tous ces éléments de votre quotidien sont empreints de stress et d'inquiétudes.

C'est pourquoi nous tenons à vous remercier pour tout le travail accompli jour après jour.

Pour toutes ses raisons, nous vous annonçons que vous aurez un congé de cotisations syndicales pour tout le mois de février 2024.

Donc, aucune déduction syndicale ne sera prélevée sur vos payes des 8 et 22 février prochain.

Assemblées générales extraordinaires du vote de l'entente de principe

Lors des assemblées générales des 17 et 18 janvier dernier, vous étiez 521 membres à vous prononcer sur l'entente de principe.

Celle-ci a été adoptée à 76%.

Merci d'avoir participé en grand nombre !



Info Négo : Entente de principe

Chaque organisation syndicale doit consulter leurs membres en assemblée générale. Par la suite, il y aura la comptabilisation des résultats. Vous serez informé du résultat d'ici la fin février 2024.

Vous trouverez ci-dessous les étapes qui suivront.

Selon les résultats obtenus, le Front Commun pourra conclure à une entente de principe globale sur la négociation intersectorielle (salaire, retraite, régime parental et disparité régionale).

Pour ce qui est de la négociation sectorielle (conditions de travail du soutien scolaire - FPSS dans notre cas), si l'ensemble des syndicats affiliés à notre Fédération votent en faveur il y aura une entente.

Advenant le cas où l'entente de principe est rejetée, nous devons retourner à la table de négociation et des moyens de pression seront à prévoir.

La tournée d'assemblées générales se tiendra jusqu'au 19 février 2024 et le Front commun fera le point sur la situation après cette date.

Quand l'application de la nouvelle convention sera-t-elle effective ?

Toutes les modifications dans une nouvelle convention collective sont applicables lors de la signature. Cependant, certaines clauses peuvent avoir des mesures transitoires.

Nous vous aviserons lorsqu'elle sera en vigueur.

Programme d'Aide aux Employés et à la Famille (PAEF) - Dialogue

Si vous avez utilisé le Programme d'Aide aux Employés et à la Famille et que vous avez rencontré des difficultés à les rejoindre ou que vous n'avez pas reçu le service que vous souhaitiez, nous vous invitons à communiquer avec Sylvie Bacon au 450-432-3883 poste 4.



Sondage à l'ensemble des membres de la CSQ : revenir à l'essentiel de la pratique de nos métiers

La CSQ veut valider avec vous le recentrage de la pratique de vos différents métiers sur ce que vous considérez comme étant essentiel.

Pour ce faire, nous vous invitons à répondre à un court sondage disponible en français et en anglais : [Sondage - français](#)

Le sondage comprend une capsule vidéo qui explique les raisons de cette opération.

- ✓ Le sondage demande moins de 10 minutes à compléter;
- ✓ L'anonymat est assuré, vous pouvez donc y répondre en toute confidentialité;
- ✓ *La Centrale fera tirer 3 bons d'épicerie d'une valeur respective de 500 \$, 300 \$ et 150 \$ parmi les personnes qui auront participé au sondage.* Afin de préserver l'anonymat des réponses, un formulaire distinct permettra de s'inscrire au concours à la fin du sondage;
- ✓ En cas de problèmes techniques avec le sondage ou l'inscription au concours, contactez l'adresse : sondages@lacsq.org;
- ✓ Le sondage devra être rempli au plus tard le vendredi 16 février 2024, à 17 h.

Pour que les actions qui seront mises de l'avant soient les meilleures et qu'elles aient un impact positif significatif sur votre travail au quotidien, il est primordial que nous ayons le maximum de réponses possibles.

Votre participation est donc particulièrement essentielle. Ainsi, nous agissons tous ensemble pour que les pratiques et les approches soient enfin changées dans tout le secteur public et retrouver l'aspect humain et la dignité qui doivent faire partie de la pratique de nos métiers respectifs et qui font malheureusement cruellement défaut depuis trop d'années!



Santé-sécurité au travail

Violence verbale et physique dans vos milieux ?

Si vous vivez une ou plusieurs situations de ce genre, nous vous invitons à communiquer avec Sylvie Bacon au : 450-432-3883.

Maintien de l'équité salariale 2020

(Emplois à prédominance féminine)

1. Vous pouvez consulter le document sur la page WEB du Centre de services scolaire.
2. Regardez l'annexe pour savoir si votre classe d'emploi est en période d'évaluation pour être reconnu en équité salariale.
3. Si vous désirez participer, vous devez remplir le formulaire à cet effet. Voici le lien du formulaire : <https://sondage.tresor.gouv.qc.ca/index.php/2020?lang=fr>

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.



TES VOLANTS

Saviez-vous qu'à la séance d'affectation 2023-2024, le CSSRDN a créé 8 postes de TES volants à 35 heures/semaine ?

Les salariés sont appelés selon le cas, à effectuer des remplacements ponctuels dans divers milieux (4 grands territoires ont été déterminés) ou des remplacements à plus ou moins long terme selon les besoins des milieux.

Nous tenions à vous en informer, puisque 3 postes n'ont toujours pas été attribués. Si vous n'avez plus de remplacement ou que ces postes vous intéressent pour l'an prochain, nous vous invitons à communiquer au Centre de services avec madame Anick De Lamirande au 450-438-3131 poste 2165.

N. B. Que pour cette année, ils seront SEULEMENT donnés en remplacement. Cependant, ils feront partie des choix de postes de TES à la séance d'affectation de juin 2024.

Mobilisation du SPSEMN

Nous ne pouvons passer sous silence votre grande mobilisation. Le rôle que vous avez joué était d'une importance capitale et vous l'avez relevé avec brio. Merci pour votre grande implication ! Solidarité !!!



L'Exécutif du SPSEMN

Brigitte Beaudry
Présidente

Stéphanie Tremblay
Vice-présidente au secrétariat et
à la trésorerie

Sylvie Bacon
Vice-présidente à la CNESST

Sylvie Levert
Vice-présidente aux relations de
travail et aux communications